COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL 09/03/2022

|  |  |
| --- | --- |
| **Participants** | Béatrice PRITZY, Bruno DESCOURVIERES, Claude DESCOURVIERES, Marie-Odile GARNIER, Pascal GARNIER, Maxime GIRARD, Jean Michel GUIGNARD, Robert GUYOT, David LETONDAL, Laurie MAUGAIN, Mikael NICOLAS, Cédric BRAGARD, Christophe REGNIER. |
| **Absent(s)** | Philippe GROS (excusé) |

Secrétaire de séance : Maxime GIRARD Auditeur : Néant

* ***Approbation du compte rendu du conseil municipal du 27/01/2022***

Approuvé à l’unanimité.

* ***Urbanisme***
* Demande de PC EARL La ferme Maugain pour construction d’un bâtiment agricole avec panneaux photovoltaïques.
* Demande de servitude de passage pour assainissement de Madame Sophie GIRARD et Gilles DESCOURVIERES sur la parcelle communale ZM 29 suite à nouvelle construction rue de Pontarlier. Une rencontre sur le terrain est nécessaire.
* CU opérationnel demandé par Mme Paulette Garnier, section F n° 74, « Sur les clos ».
* CU opérationnel déposé par Mr Didier Descourvieres, section ZM n° 105, chemin du magasin.
* ***Travaux forestiers 2022 et vente de bois***
* ATDO (Assistance technique à donneur d’ordre). Deux devis sont présentés :
* ONF : 2.5 €HT /m3 de résineux et 4 € HT/ m3 de feuillus ;
* Valforest : 1.6 € HT/m3.

Le devis de Valforest est voté à l’unanimité.

* Travaux sylvicoles 2022 : Devis de l’ONF établi à 8.488,60€ HT. Un autre devis est demandé à l’entreprise Coulet de Levier.
* Pour donner suite aux appels d’offres émis par Valforest pour la vente de bois Parcelle A (La Chaux), ont été retenus : Scierie Descourvières de Goux-les-Usiers pour le lot La Pâture (210 m3 à 93.60 € HT) et RHD de Fournets-Luisans pour le lot Le Petit Bois (230 m3 à 94.47 € HT). Exploitation automne 2022.

* ***Subventions aux associations***

Le Conseil municipal décide d’attribuer une subvention de 50 € pour : le Comice de Levier, l’ ADMR, l’AFM, la Prévention routière, La Croix Rouge, Semons l’espoir, le Don du sang, la Ligue contre le cancer et ajoute cette année les Pompiers de Levier.

Pour les associations du village, un formulaire de demande de subvention sera envoyé à chaque président.

* ***Préparation du budget et vote des taxes***

L’élaboration du budget 2022 et son vote auront lieu Jeudi 31 mars.

* **Cimetière**

Le règlement du cimetière est établi et en attente de validation par Finalys. Le maire soumet au vote la durée d’une concession d’un terrain nu, d’une case de colombarium et d’une cavurne :

* Concession Trentenaire  : **9 VOIX POUR**
* Concession Cinquantenaire  : **3 VOIX POUR et 1 Abstention.**
* Les concessions de terrain seront attribuées par multiple de 2 m2 pour une durée de trente ans pour un montant de 100 € toutes taxes comprises, renouvelables à l’expiration de la période. Le terrain concédé pourra accueillir une tombe, un caveau ou un cavurne.
* Une case de colombarium, pouvant recevoir une ou plusieurs urnes, sera soumise à un contrat d’occupation d’un bien communal pour un montant de 600 €, contrat renouvelable à l’expiration de la période de trente ans.
* Rappel de la délibération du 13 octobre 2020 : une somme de 100 € est instituée pour la dispersion de cendres au Jardin du Souvenir.

Après délibération, ces tarifs sont votés à 12 voix POUR et 1 Abstention.

* ***Questions diverses***
* Vente de brioches au profit de l’ADAPEI du 4 au 10 avril. Jocelyne Descourvières est responsable de cette opération.
* RDV lundi 14 mars avec Mr Aurélien Tissot pour le bornage du terrain communal de la rue du Grand Bois.
* Journée du patrimoine : Le conseil municipal donne son accord pour mettre gratuitement la salle des fêtes à disposition pour la journée du patrimoine du 18 septembre 2022.

La séance est levée à 22H40.